

# Rapport d'activités

# 2017



**SDEE**  
de la Lozère

# 1 SYNDICAT : 8 COMPÉTENCES



## Électrification rurale

Le SDEE est propriétaire de l'ensemble des réseaux électriques basse et moyenne tensions. Il réalise pour les communes rurales des opérations de renforcement, d'extension, d'effacement et de sécurisation.



## Bornes de Recharge

Le syndicat est compétent pour l'installation et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Depuis fin 2017, 37 bornes sont opérationnelles sur le territoire Lozérien dont 34 accélérées et 3 rapides.

## Énergies renouvelables

Le syndicat est compétent pour établir et/ou exploiter tout équipement de production et d'énergies renouvelables et notamment des installations photovoltaïques.



## Environnement

Le syndicat assure avec ses propres agents le fonctionnement de l'usine de traitement et de l'installation de stockage de Rédoundel, les transports depuis les centres de transfert, le transport et l'organisation du traitement de produits issus de déchèteries et l'organisation des collectes sélectives.



## Éclairage public

Gestionnaire de près de 24 000 points lumineux, le SDEE réalise avec ses propres équipes techniques les travaux, la rénovation et la maintenance de l'éclairage public des 156 communes rurales du département.



## Le SDEE, outil de mutualisation et de proximité

## au service des Collectivités, des lozériennes et lozériens



## Voirie

Le SDEE gère un programme départemental affecté à l'aménagement des voies communales. Ces opérations d'investissement sont destinées au maintien de la voirie en bon état ou à la modernisation de tronçons pour la sécurité des usagers.



## Réseau de chaleur

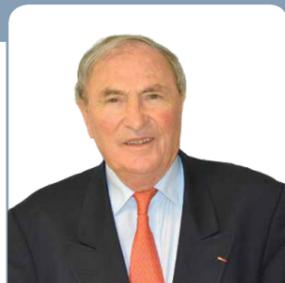
Le syndicat est compétent pour établir et/ou exploiter tout équipement de production de chaleur biomasse.



## Eau et assainissement

Le SDEE possède une équipe technique spécialisée assurant des interventions depuis les ouvrages de captage jusqu'au branchement des abonnés. Notre objectif est de proposer aux collectivités des prestations permettant de rendre le meilleur service aux usagers tout en générant le moins possible de dépenses publiques.





**Jacques BLANC**  
Ancien ministre  
Vice-président de la FNCCR

Les premiers jours de 2017 ont été marqués par le drame du décès de Georges VIDAL, chauffeur dans l'équipe Environnement du SDEE. Il a été victime au travail des mauvaises conditions hivernales qui l'ont conduit, du fait de l'enneigement, à faire de gros efforts pour garer son camion. C'est toute sa famille qui a été frappée par ce deuil : sa maman, son épouse, ses enfants, tous les siens, mais aussi la famille du SDEE où il était employé depuis 1997 et très apprécié pour ses grandes qualités professionnelles et humaines. Nous ne l'oublions pas et je tiens à lui rendre hommage.

L'année 2017 a été une année charnière pour notre Syndicat. Il a su s'adapter aux nouvelles répartitions des compétences des collectivités locales et aux réorganisations législatives.

L'équipe administrative et son directeur ainsi que le Bureau Syndical ont beaucoup travaillé à l'application sur le terrain des décisions découlant de la modification des statuts du SDEE afin de toujours mieux répondre aux besoins des communes et communautés de communes, au service des lozériennes et lozériens sur tout le territoire :

- au niveau des réseaux électriques pour les renouvellements, branchements et enfouissements, en lien avec notre concessionnaire ENEDIS ;
- au niveau de l'éclairage public avec la mise en œuvre de grands programmes financés par l'ADEME, l'Europe mais aussi et pour une part prépondérante par notre Syndicat ;
- au niveau des adductions d'eau et assainissement apportant des services à la carte, depuis les seuls appuis techniques jusqu'à la gestion totale et les relevés topographiques des réseaux.

Nous avons su animer, créer ou participer aux groupements de commandes avec les communes pour les enfouissements de réseaux, les programmes de voirie, mais également avec nos voisins régionaux pour les achats groupés d'énergie et l'installation, par le biais du groupement REVEO dans lequel nous avons été moteur, des 37 bornes de recharge pour véhicules électriques. Nous avons poursuivi les efforts et investissements importants pour améliorer encore le

traitement des déchets sur le site de Rédounel avec notamment l'extension du réseau de chaleur pour une valorisation maximale du biogaz.

Dans le cadre de la nouvelle loi sur la transition énergétique, nous avons ouvert un nouveau champ d'activités pour les énergies renouvelables :

- en lançant, avec Urba Solar, le projet de photovoltaïque au Rédounel pour lequel nous venons d'obtenir l'autorisation de la part de Commission de Régulation de l'Énergie ;
- en préparant une co-maîtrise d'ouvrage avec les communes de Florac Trois Rivières et Pont de Montvert Sud Mont Lozère pour la réalisation de réseaux de chaleur.

Nous nous sommes également mobilisés avec le Parc National des Cévennes et le FEDER pour l'obtention du label réserve internationale de ciel étoilé. S'il a changé de nom en devenant syndicat départemental d'énergie et d'équipement, le Syndicat a gardé ses racines et son identité, à savoir une mobilisation permanente de toutes ses équipes sous la houlette de notre directeur Jacky FERRIER qui, depuis 30 ans, manage, développe, crée les conditions de l'efficacité et la maîtrise des dépenses nous ayant permis de rembourser les dernières échéances des emprunts contractés. Celui-ci ayant émis le souhait de faire valoir ses droits à la retraite, je n'ai pu lors de notre repas amical de fin d'année, m'empêcher d'évoquer avec nostalgie sa décision et ai bien perçu que mes sentiments de reconnaissance et d'amitié étaient partagés par tous, agents et membres du conseil syndical. En présentant ce rapport d'activités, je tiens à dire au nom de tous, agents et élus, auxquels j'exprime mes très vifs remerciements, que nous avons toujours eu à cœur de laisser de côté les petites querelles inutiles pour ne défendre que l'intérêt général et ne penser ainsi qu'au Service Public que nous entendons assumer.

Merci à tous.

*Avec toute mon amitié,*

## SOMMAIRE

L'édito du Président	4
Le fonctionnement du SDEE	6
Rétro 2017	7
Electrification rurale	8
Bornes pour véhicules électriques	13
Eclairage public	14
Environnement	16
Eau et assainissement	22
Voirie	25
Nouvelles compétences	27
Compte administratif	28
Territoire d'Énergie Occitanie	30
Les moyens humains	31

Présidé par Jacques BLANC, le SDEE est administré par un comité de 70 membres désignés par l'ensemble des délégué(e)s des communes, communautés ou syndicats de communes adhérents.

## Bureau

**1 Président**  
**2 Vice-présidents, 1 Secrétaire, 9 Membres**

Le bureau se réunit plusieurs fois par an pour prendre les décisions inhérentes à la gestion du SDEE : délibérations, fonds de concours ...

## Commission d'appel d'offres

**5 Membres titulaires,**  
**5 Membres suppléants**

Elle est convoquée pour analyser les offres remises par les prestataires et donne son avis sur l'attribution des marchés.

## Comité

**70 Membres**

Le Comité élit le Président, les Vice-présidents, le Secrétaire et les Membres du Bureau. Il administre le Syndicat et vote le budget chaque année lors de l'assemblée générale.

## Gouvernance

Syndicat mixte fermé, le SDEE exerce des compétences différenciées pour ses membres, il est ainsi qualifié de syndicat «à la carte».

Tous les délégués votent pour les affaires courantes, les délibérations propres à l'exercice d'une compétence sont prises par les délégués concernés par cette compétence.

## Appartenance



Le SDEE de la Lozère est membre de «Territoire d'Énergie Occitanie Pyrénées-Méditerranée», cette entente constituée des 13 SDE de la grande région a pour but de mutualiser les ressources et besoins pour engager véritablement le territoire dans la Transition Énergétique.

Le SDEE est membre de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) - dont Jacques BLANC est Vice-président - organisme représentatif qui exprime le point de vue collectif de ses adhérents et les représente auprès des pouvoirs publics.

## Quelques chiffres sur l'activité 2017

**2**  
comités  
syndicaux

**4**  
bureaux  
syndicaux

**6**  
commissions  
d'appel  
d'offres

**62**  
marchés  
publics



# Rétro 2017

## Février

Débat d'Orientations  
Budgétaires 2017



## Mars

Lancement de la  
campagne de  
communication en  
porte-à-porte à Mende  
avec la TEAM  
Recyclage (tri des  
papiers)



## Mars

Participation au  
lancement du  
programme  
« Occitanie, Région  
à énergie positive »



## Mars

Réunion de travail  
pour le groupement  
d'achat d'électricité en  
présence d'EDF



## Avril

Assemblée Générale  
2017



## Juin

Signature avec  
Francis POIRIER directeur  
Lozère d'ENEDIS d'une  
convention pour l'Article  
8 ainsi qu'un avenant à  
la PCT (Part Couverte  
par le Tarif)



## Juin

Grâce aux bonnes  
performances de tri du  
Verre, remise à la Ligue  
contre le Cancer d'un  
chèque de 8 304€.



## Septembre

Assemblée Générale du  
Territoire Énergie Occitanie  
Pyrénées Méditerranée au  
Pic du Midi dans les  
Hautes-Pyrénées



## Novembre

Réunion à Carcassonne  
des directeurs/trices du  
Territoire Énergie Occitanie  
Pyrénées Méditerranée



## Octobre

Renouvellement des  
certifications ISO (9001  
et 14001) par LRQA



## Décembre

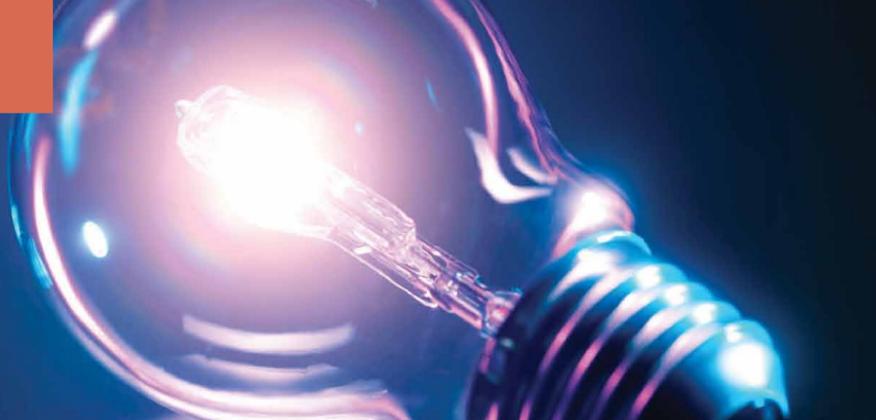
Participation au salon  
Énergia à Montpellier  
et signature de  
conventions avec  
l'ADEME et la Région



## Décembre

Inauguration de 2  
bornes de recharge  
pour Véhicules  
Électriques à  
Marvejols





**4,6** MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ EN 2017

Le SDEE est propriétaire des réseaux basse et moyenne tensions d'électrification pour le compte des communes de Lozère. Seule autorité organisatrice du service de distribution d'électricité le syndicat veille sur les 5849 km de lignes BT ou HTA et les 2959 postes de distribution du département.

**EN 2017, LE SDEE A INVESTI 4,6 MILLIONS D'EUROS POUR MODERNISER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DU TERRITOIRE LOZÉRIEN.**

<b>194</b> Nombre d'opérations d'électrification	<b>5849 km</b> Patrimoine réseau HTA et BT	<b>37 km</b> Linéaire de réseau créé ou renouvelé	<b>65 442</b> Usagers de l'électricité BT et HTA	<b>432 GWh</b> Électricité consommée
---	---	--	---	---

**Les travaux d'électrification 2017**

**RENFORCEMENT**

**27 opérations > 1,3 M € de travaux**  
3,7 km et 6 postes de transformation

Le SDEE investit sur le réseau électrique afin de s'adapter à l'accroissement de la demande en électricité et résorber les variations de tension subies par les usagers.

**SÉCURISATION**

**10 opérations > 300 K € de travaux**  
6 km

Ces travaux sont destinés à supprimer progressivement les fils nus qui sont les plus exposés aux aléas climatiques et donc les plus vulnérables. Ces réseaux aériens nus sont remplacés par des câbles torsadés ou des réseaux souterrains.

**ENFOUISSEMENT**

**41 dossiers > 1,4 M € de travaux**  
12,5 km et 4 postes de transformation

Outre un aspect esthétique évident, les travaux d'effacement des réseaux électriques aériens participent au renouvellement et à la sécurisation des réseaux.

**EXTENSION**

**116 opérations > 1,6 M € de travaux**  
15 km et 1 poste de transformation

Le SDEE gère les demandes d'extension pour le raccordement des particuliers, professionnels ou collectivités. Elles peuvent concerner la création d'un nouveau poste de transformation ou une prolongation du réseau existant.

**320 POTEAUX BÉTON DÉPOSÉS ET VALORISÉS**

Suite aux 14,2 km de lignes aériennes déposées lors des opérations d'effacement, ce sont 320 poteaux béton qui ont été broyés, déferpillés et entièrement valorisés en technique routière ou filière sidérurgique.

**8 INTERVENTIONS AU SERVICE DES USAGERS**

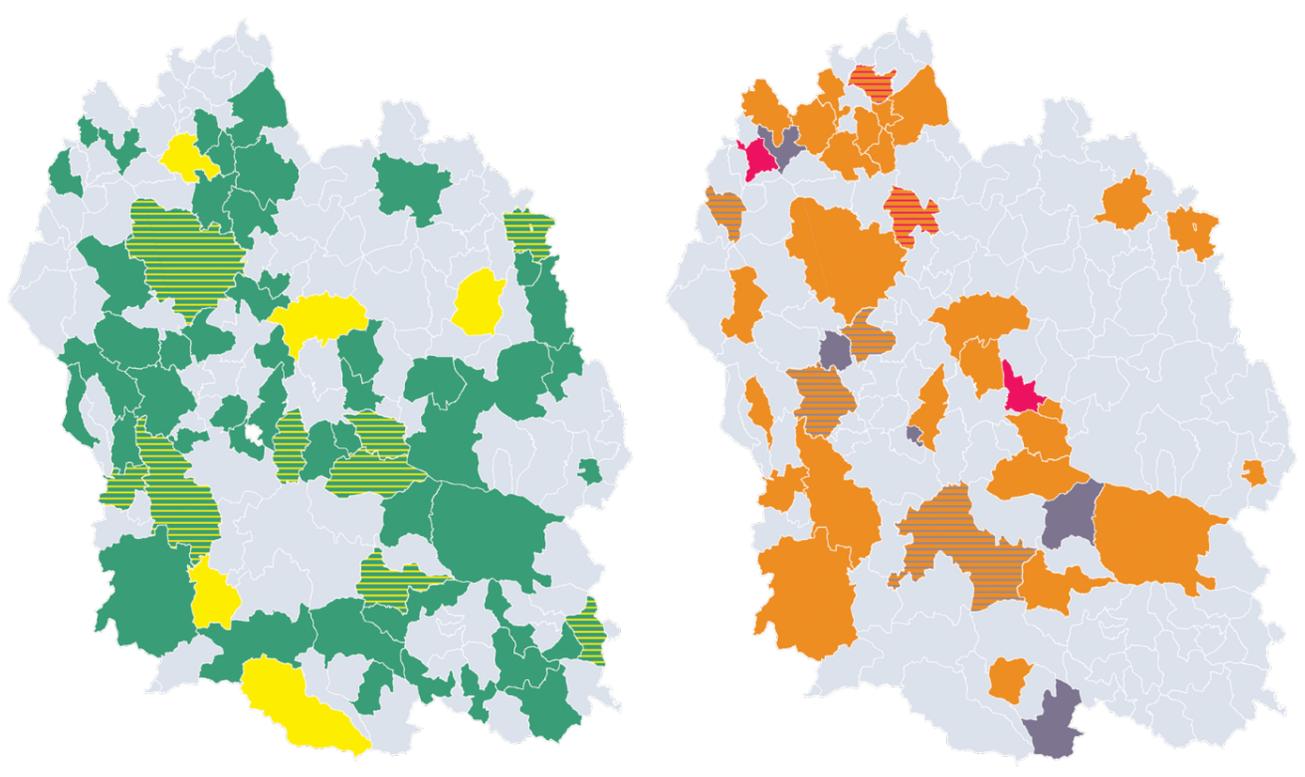
Intermédiaire entre les usagers et ENEDIS, le Syndicat intervient pour résoudre les litiges : coupures, nuisances, problèmes d'élagage, poteaux défectueux, ouvrages vétustes, câbles trop bas.

**Avant / Après travaux d'enfouissement**



Travaux réalisés au Rouve Bas commune de St André de Lancize

**Répartition géographique des travaux d'Électrification réalisés en 2017**



**LÉGENDE**

 Extension	 Renforcement	 Enfouissement	 Sécurisation	 Dépose de cabines hautes
---	--	---	--	--

## Le patrimoine réseau



### LE RÉSEAU MOYENNE TENSION (HTA)\*

Longueur : 3 405 km  
Principalement renouvelé par ENEDIS.  
Il enregistre en 2016 une baisse de 10 km.

### LE RÉSEAU BASSE TENSION

Longueur : 2 444 km  
Principalement créé et renforcé par le SDEE. Il enregistre en 2017 une évolution de 17 km.

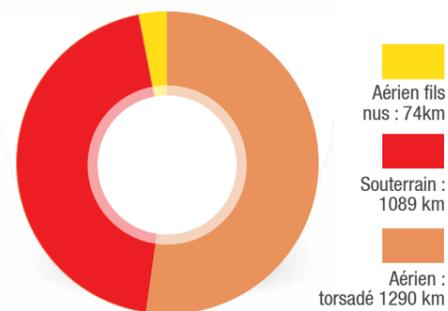
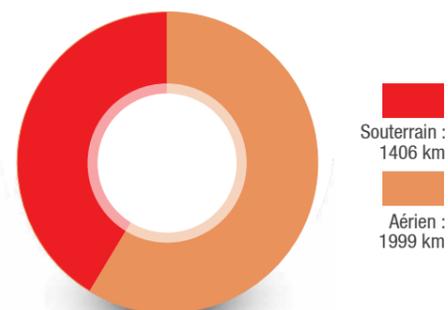
Il reste 74km de réseau aérien en fils nus sur le territoire lozérien soit une baisse de 6 km.

Le réseau souterrain a augmenté de 32 km.

### LES POSTES DE DISTRIBUTION HTA/BT\*

2 959 postes en Lozère soit :

- 22 usagers par poste ;
- 90 m de réseau HTA ou BT par usager



\*1 Chiffres 2016 (à l'heure où nous bouclons ce rapport les chiffres 2017 consolidés du patrimoine de la concession ne sont pas encore disponibles)

Le syndicat intervient chaque année sur plus de 40 km de réseau HTA ou BT, un investissement soutenu qui participe fortement à la baisse de l'âge moyen du réseau.

## Groupement d'Achat d'Électricité

Afin de faire profiter les organismes publics du territoire des meilleures offres en matière d'énergie depuis l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité, le SDEE a renouvelé en 2017 l'opération de groupement de commande d'achat d'électricité qui avait été lancée 2 ans plus tôt avec d'autres syndicats d'énergie. Conclu pour une durée de 4 ans en 2 marchés subséquents de 2 ans (2018-2019 et 2020-2021), le groupement permettra, grâce à un effet « volume », de bénéficier de tarifs préférentiels inférieurs de 4% en moyenne aux anciens tarifs jaunes et verts (pour 2018).

1090  
Membres

12045  
points de livraison

Les fournisseurs retenus pour les lots qui concernent la Lozère sont :

- DIRECT ENERGIE pour la fourniture des bornes de recharges pour véhicules électriques (alimentation en énergie garantie d'origine renouvelable) ;
- EDF pour les fournitures des points de livraison < à 36 kVA.

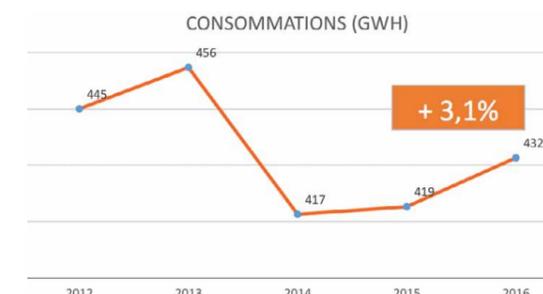
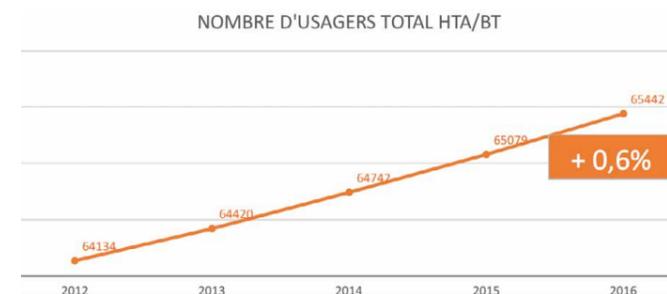


Trancheuse à la Garde commune d'Albaret Ste Marie



Dépose de la cabine haute à Esclanèdes

## Les usagers et les consommations



Le nombre d'usagers total HTA/BT a très faiblement augmenté entre 2015 et 2016 (+0.6%) alors que sur la même période le volume de consommation d'électricité augmente de 3.1%.

## Les moyens de fonctionnement de la mission de service public de distribution d'électricité

### TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

Le SDEE en tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'électricité perçoit la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité dont voici le barème :

- 0,75 euros par mégawattheure pour toutes les consommations non professionnelles et consommations professionnelles issues d'installations d'une puissance  $\leq 36$  kVA ;
- 25 euros par mégawattheure pour les installations d'une puissance  $>36$  kVA et  $\leq 250$  kVA.

Sur ce barème s'applique un coefficient multiplicateur établi à 8.50 depuis 2016.

Montant perçu au titre de la TCFE : 1.5M €

### AIDE AUX COLLECTIVITÉS POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE (FACÉ)

Ce fonds a pour objet d'accorder une aide financière aux collectivités concédantes qui entreprennent des travaux de développement des réseaux de distribution d'électricité sur le territoire de communes rurales.

Montant perçu au titre du FACÉ : 1,1 M €

### REDEVANCES LIÉES AUX CONCESSIONS

Le SDEE perçoit deux types de contribution financière du concessionnaire ENEDIS :

- la première est la redevance dite de « fonctionnement » (R1); elle vise à financer les frais de gestion liés au contrôle de concession.

Montant perçu au titre de la R1 : 400 K€

- la redevance dite « d'investissement » (R2), est affectée aux travaux sur les réseaux de distribution électrique.

Montant perçu au titre de la R2 : 600 K€

### CONTRIBUTION À L'INTÉGRATION DES OUVRAGES DANS L'ENVIRONNEMENT

Le cahier des charges de la concession précise que le concessionnaire (ENEDIS) doit une contribution annuelle supplémentaire pour le financement des travaux d'effacement participant à l'amélioration de l'environnement paysager. Une convention signée entre ENEDIS et le SDEE, réactualisée tous les deux ans, fixe les modalités et le montant maximum des travaux concernés.

Montant perçu : 150 K€  
pour un total de travaux de 450 K€.

### Pensez à nous signaler les chutes de tension !

Lorsqu'un ou plusieurs abonnés subissent des chutes de tension répétées, il est important d'en informer le SDEE. Cela signifie que les installations existantes ne suffisent plus et que des travaux de remplacement de câble ou d'ajout de transformateur sont nécessaires. Dans le cadre de sa mission de service public de distribution d'électricité, ces travaux sont intégralement pris en charge par le syndicat.

N'hésitez pas à nous contacter :

☎ 04 66 65 35 01    ✉ electrification@sdee48.fr  
🐦 Twitter : @sdee48    📘 facebook.com/sdee.lozere



## Le contrôle de la concession

Depuis sa création en 1950, le SDEE assure le contrôle de la concession électrique de la Lozère. Le réseau est exploité par ENEDIS qui en tant que concessionnaire doit entretenir le réseau, assurer son renouvellement et sa sécurisation ainsi que garantir la qualité de l'énergie à tous les usagers lozériens. Le SDEE prend à sa charge les travaux de renforcement, mise en souterrain, sécurisation et extension BT en zone rurale. ENEDIS finance les travaux Moyenne tension (HTA) ainsi que les renforcements en zone urbaine.

**124 min  
en 2016**

### Critère B : Temps moyen de coupure

Le critère B mesure la durée moyenne de coupure des clients raccordés en BT, il représente le temps moyen d'interruption en minute par an et par client. En 2016, il a été de 124 min pour la Lozère (la moyenne nationale étant située à 68 min).

### Continuité de fourniture

La même année la continuité de la fourniture se situe à 6.6% alors que le décret impose 5% ; elle n'est donc pas conforme. ENEDIS nous a présenté en décembre 2017 un plan de travaux afin d'améliorer les départs HTA les plus sensibles. Ceci pourrait être une bonne nouvelle si les crédits nécessaires au traitement de cette non-conformité venaient en plus et non à la place des crédits habituels d'investissement sur le réseau (d'autres travaux qui étaient sûrement autant nécessaires seront donc décalés...).

### Tenue de tension

La tenue de tension se situe à 0.2%, le décret imposant 3% celle-ci est donc parfaitement conforme.

### Renouvellement du réseau

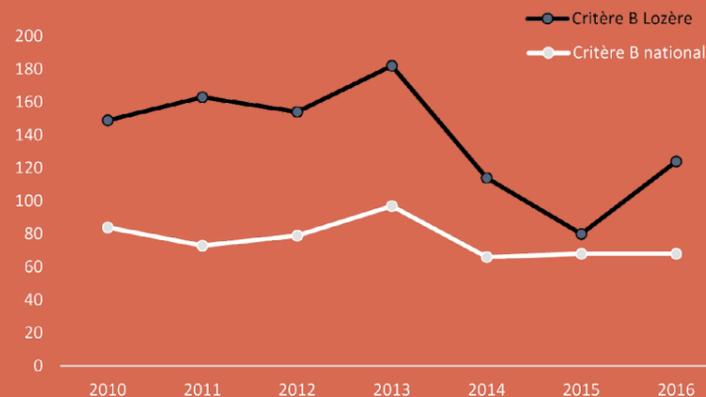
Courant 2016, ENEDIS a mis en service 24km de ligne HTA en souterrain (environ 0.9 % du total des lignes HTA). Le seuil théorique de renouvellement pour un bon maintien du réseau est de 85km minimum par an. Les années précédentes (notamment 2015 et 2014) le taux de renouvellement était de l'ordre de 70km. Celui de 2016 est donc très insuffisant.

## VIGILANCE SUR LES INVESTISSEMENTS ET ENTRETIEN SUR LE RÉSEAU

Sur les 3 principaux indicateurs ci-dessus (Critère B, Continuité de la fourniture et Renouvellement du réseau), nous pouvons constater que les résultats 2016 sont loin d'être satisfaisants. À l'heure où nous publions ce rapport les chiffres 2017 ne sont pas encore disponibles, néanmoins les remontées de terrain ne sont pas très positives. Nous avons en effet été fortement sollicités dans l'année par des élus ou usagers se plaignant des nombreuses coupures électriques sur leur secteur.

### Nous attirons donc vivement l'attention d'ENEDIS sur la nécessité :

- de respecter les seuils de travaux de renouvellement du réseau,
- d'augmenter les fréquences d'entretien des lignes et notamment l'élagage qui pose de nombreux soucis dans notre Département,
- de maintenir des taux de mise en souterrain importants car ils permettent de sécuriser la fourniture d'électricité en cas de fortes intempéries.

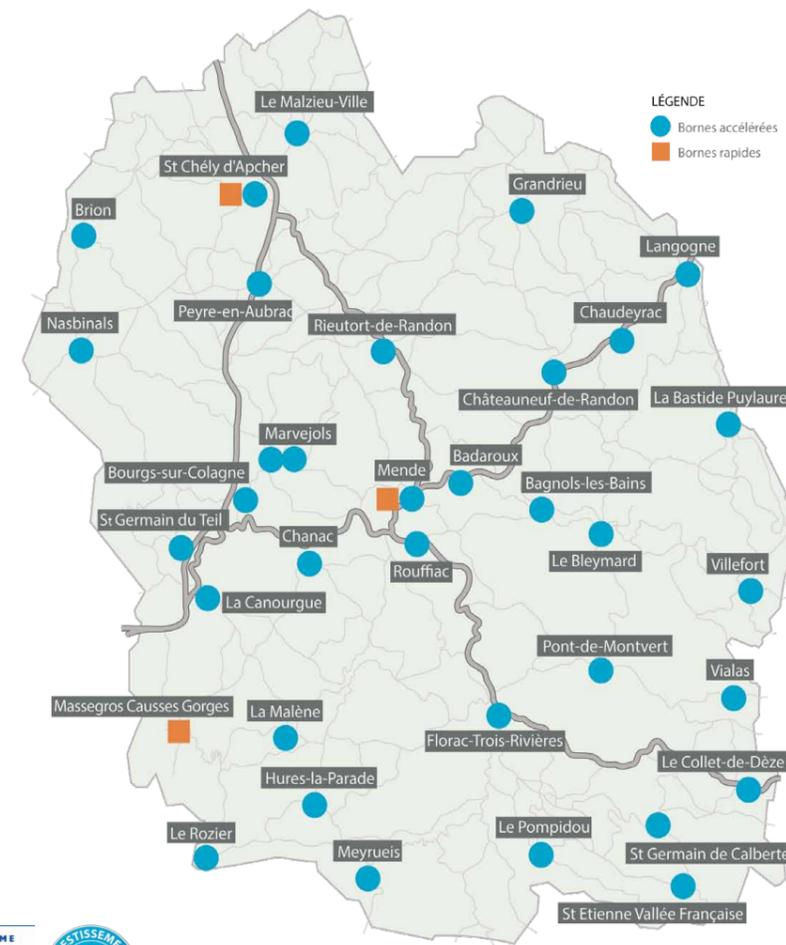


De plus, lors de la conférence «Loi NOME» qui s'est tenue à la Préfecture au mois de janvier 2018 nous avons appris qu'ENEDIS allait baisser ses investissements de 28.9% en Lozère pour l'année à venir. Les crédits alloués au réseau lozérien seront largement insuffisants pour le maintien de celui-ci en bon état. Ceci va se répercuter inévitablement par des coupures électriques de plus en plus fréquentes dans les foyers, entreprises et administrations. Nous sommes très insatisfaits que de tels arbitrages financiers soient pris dans notre Département et sommes très inquiets sur les conséquences qui en découleront.

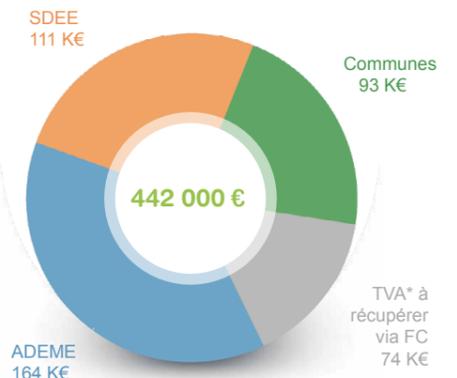


## Bornes de recharge pour véhicules électriques

3 années après son lancement, le projet de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables vient, en cette fin d'année 2017, de se terminer. Porté par le SDEE au travers du réseau public RÉVÉO, unissant 10 syndicats d'énergie et 2 métropoles de la grande Région Occitanie, le réseau de bornes de recharge comptabilise aujourd'hui 37 bornes en Lozère toutes opérationnelles et plus de 900 dans toute la région.



Ce programme a été co-financé par :



\* TVA récupérable par les communes via le FCTVA



Borne rapide de St Chély d'Apcher



## TOP 5 DES BORNES PAR CONSOMMATION

1. MENDE - Rue Saint Ilpide (1 988 kWh)
2. FLORAC - Parking ancienne Gare (1 707 kWh)
3. MENDE - Boulevard Lucien Arnault (552 kWh)
4. LANGOGNE - Quai du Langouyrou (492 kWh)
5. ST CHELY D'APCHER - Pontet (275 kWh)

du 01/01/2017  
au 31/12/2017

37  
bornes

6 640  
kWh  
consommés

726  
charges



**1,27** MILLION D'EUROS DE TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN 2017

Dans un contexte très exigeant des points de vue économique et environnemental, l'Éclairage Public est devenu un axe d'optimisation budgétaire à ne pas négliger pour les communes mais aussi un véritable enjeu pour la Transition Énergétique. Face à ce double objectif, le SDEE poursuit ses actions en accompagnant au quotidien les communes dans le choix et la mise en oeuvre de technologies nouvelles permettant une gestion optimisée de l'éclairage public avec un seul mot d'ordre : éclairer là où il faut, quand il le faut, comme il faut.



Installation des décorations de fin d'année à St Chély d'Apcher

**2155**

Dépannages

**1710**

Points lumineux rénovés

**6%**

Lanternes concernées par la coupure de nuit

## Activités 2017

### MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

2155 opérations de dépannage pour un montant de **357 000€**.

### TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC Y COMPRIS RÉNOVATION

188 projets et 1710 points lumineux posés pour un montant de **875 000 €**.

### ÉCLAIRAGE SPORTIF

6 opérations pour un montant de **13 000 €**.

### DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE

24 opérations pour un montant de **34 000 €**.

### ILLUMINATIONS

7 projets pour un montant de **19 000 €** dont :

- Prévencières : Pont de la Fare
- Arzenc-de-Randon : Monument aux Morts et Église



## EXCTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT

À fin 2017, 19 communes pratiquent l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit dont :

- 6 communes en extinction partielle - quartier(s) ou hameau(x) -
- 12 communes en extinction totale (toute la commune)

**Cela représente un total de 1338 lanternes soit 6% du parc d'éclairage public lozérien.**

## ACTUALITÉ

### Rénovation du parc d'Éclairage Public en Lozère : recrudescence d'activité !



Depuis le démarrage, courant 2017, des travaux du programme FEDER «Efficacité Énergétique en Lozère», le service Éclairage Public du SDEE fait face à une charge de travail assez importante qui devrait s'étaler jusqu'en 2020. En effet, suite à 3 dépôts de dossiers de demande de subvention auprès du FEDER dont 2 ont été acceptés et 1 en cours d'instruction ; les chantiers d'EP réalisés, en cours ou prévus se comptent par dizaines sur tout le territoire lozérien. Tous ces travaux portent le même objectif : la suppression des lanternes énergivores.

Voici un rappel de ces 3 dossiers, montants et secteurs concernés :

Rénovation de l'EP pour l'Efficacité Énergétique en Lozère <b>ACCEPTÉ DÉMARRÉ</b> Montant : 3.1 M€ dont FEDER : 933 K€ Communes : 1.3 M€ SDEE : 850 K€	Rénovation très performante et éco-innovante de l'EP sur la zone du PnC pour le projet de RICE* Dossier n°1 : 7 communes <b>ACCEPTÉ</b> Montant : 285 K€ dont SDEE : 105 K€ FEDER : 89 K€ Communes : 85 K€	Dossier n°2 : 10 communes <b>EN COURS</b> Montant : 544 K€ dont FEDER : 195 K€ SDEE : 190 K€ Communes : 158 K€
---	--	---



\* Réserve Internationale de Ciel Étoilé



Rénovation de l'éclairage à la Gare de Chanac



**371 000€**  
C'est le montant apporté en 2017 aux communes par le SDEE pour les travaux d'éclairage public.

#### LÉGENDE

- Rénovation de l'EP pour l'Efficacité Énergétique en Lozère
- Rénovation de l'EP pour le projet de RICE\* (dossier n°1 : accepté)
- Rénovation de l'EP pour le projet de RICE\* (dossier n°2 : en cours)





Chargé d'appliquer les orientations du plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux, désormais piloté par la Région, le SDEE assure en régie, avec le même service sur tout le territoire et péréquation des coûts, le transport, le traitement et le stockage des déchets ménagers de l'ensemble du département ainsi que de deux communautés de communes limitrophes : Sévérac-d'Aveyron et Cayres-Pradelles. Au total cela représente 111 239 usagers desservis (pop DGF).

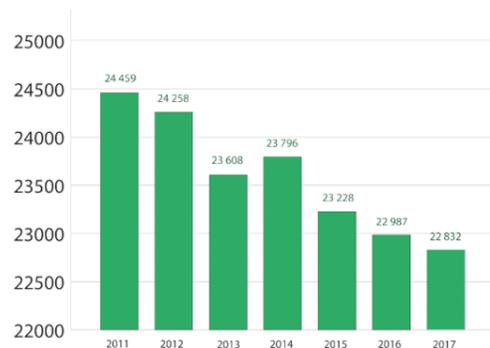
Ce rapport résume l'activité, la qualité et le prix du service d'élimination des déchets pour l'année 2017.

<b>22 832 t</b> d'ordures traitées au centre de Rédoundel	<b>2,5 millions de m<sup>3</sup></b> de biogaz capté	<b>16 428 m<sup>3</sup></b> de lixiviats et matières de vidange traités	<b>2 007</b> colonnes de collectes sélectives disponibles	<b>13 540 t</b> récupérées par les 24 déchèteries
--	---	--	--	--

## Centre Départemental de Traitement des Déchets

### USINE DE TRAITEMENT

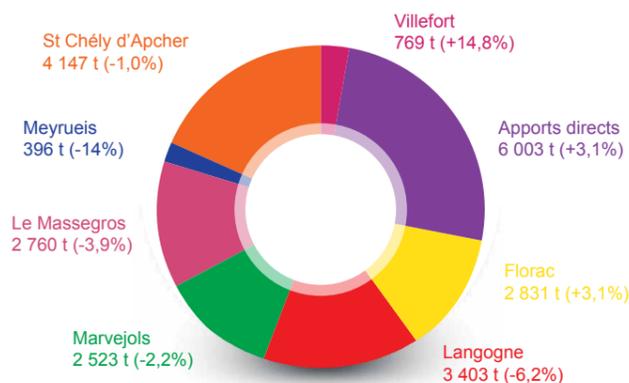
Évolution du tonnage d'OMr traité



**22 832 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMr)** traitées en 2017 par l'usine de traitement de Rédoundel, soit une diminution de 155 tonnes par rapport à 2016 (-0,7%).

### CENTRES DE TRANSFERT

Origine des apports d'OMr



Sur les 22 832 tonnes d'ordures ménagères traitées, **16 829 tonnes ont transité par un centre de transfert**, soit un pourcentage identique à celui de 2016 (73,7%). Les 6 003 tonnes d'apports directs concernent le syndicat mixte Lozère Centre ainsi que les communautés de communes Cœur de Lozère, Mont Lozère (secteur Le Bleymard) et Aubrac Lot Causses Tarn (secteur Chanac).

## CASIERS DE FERMENTATION DU COMPOST

Suite aux modifications effectuées sur l'usine de traitement fin 2015, le SDEE a souhaité confier fin 2017 au bureau d'études JPC Partners une mission concernant l'optimisation de la fermentation du compost (fraction 0 - 50 mm). En effet, il est constaté que la matière n'est pas parfaitement dégradée à l'issue de la fermentation ce qui entraîne deux conséquences :

- une reprise de la fermentation lors de l'enfouissement de ce gisement et donc une production trop importante de biogaz et de gaz potentiellement odorants non souhaités (H<sub>2</sub>S, mercaptans ... ) ;
- une plus faible diminution des volumes à enfouir.

Pour ce faire, le SDEE a choisi de faire appel à un bureau d'études spécialisé afin de mettre en place les bonnes pratiques et obtenir les résultats escomptés. L'intervention est programmée en trois phases :

- phase 1 : Audit – Diagnostic ;
- phase 2 : Elaboration des préconisations ;
- phase 3 : Mise en œuvre et suivi.



## STATION D'ÉPURATION DES LIXIVIATS

16 428 m<sup>3</sup> de lixiviats et de matières de vidange ont été traités en 2017, soit 412 m<sup>3</sup> de plus que l'an passé (+2.6%).

## VALORISATION DU BIOGAZ ET RESEAU DE CHALEUR

Depuis mars 2011, un réseau de collecte du biogaz est en service sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Rédoundel. Au départ relié à une torchère, il était destiné à la destruction du biogaz pour réduire le risque d'odeurs.

Début 2013, une chaudière de 300 kW a été installée pour valoriser une partie du biogaz et assurer une relative indépendance énergétique du site via un réseau de chaleur, utilisé pour le chauffage des bâtiments et le maintien en température des cuves de la station d'épuration. Cette solution, bien que donnant entière satisfaction, ne permettait la valorisation que d'une petite partie du biogaz capté (environ 10 à 12%). C'est la raison pour laquelle de nouvelles études ont été menées en 2017 pour trouver d'autres solutions techniques et augmenter sensiblement la part de biogaz valorisée.

### LE PROJET SÉLECTIONNÉ PORTAIT SUR :

- un nouvel équipement de production d'énergie thermique à partir du biogaz ;
- une extension du réseau de chaleur ;
- une solution technique permettant de valoriser plus de 75% du biogaz capté et comprenant une modification de la chaufferie existante et de nouveaux équipements de production d'air chaud (traitement de la fraction organique) et de séchage.

Les anciens équipements (torchère et chaudière) ont été conservés en secours. La nouvelle solution technique de valorisation a été mise en service fin novembre 2017, avec comme principales caractéristiques :

- une unité de valorisation du biogaz de 750 kW ;
- un réseau de chaleur étendu avec 120 ml de réseau enterré, 310 ml de canalisations (dont 50 ml pour les modifications de la chaufferie), une batterie de 70 kW et deux de 120 kW pour le traitement de la fraction organique, et une centrale d'air chaud de 28 000 m<sup>3</sup>/h et 300 kW pour le séchage.



**430 000 €**  
C'EST LE COÛT  
TOTAL DE  
L'OPÉRATION

Installation du réseau de chaleur.



Livraison de la centrale d'air chaud pour le séchage.

## MENDOIS(ES) les ambassadeurs du tri débarquent chez vous !



Au mois d'avril, 8 ambassadeurs du tri sont venus à la rencontre des Mendoises et Mendois. Recrutés suite l'appel à projets « Extension des Consignes de Tri » lancé par Eco-Emballages pour lequel le SDEE a été lauréat, ils avaient pour mission de rappeler aux habitants les nouvelles consignes de tri en place (emballages et papiers désormais triés séparément). À cette occasion, chaque foyer s'est vu délivrer un lot composé de sacs de pré-collecte à l'effigie de la nouvelle «TEAM RECYCLAGE». Pour ceux absents de leur domicile et afin de diffuser le plus largement possible ces nouvelles consignes, des stands de sensibilisation ont été organisés sur le marché ou dans les locaux d'Hyper U en sus des rencontres en porte à porte.

La perception de l'opération par les habitants et le bilan de cette campagne ont été très positifs. La majorité des personnes rencontrées ont apprécié le fait d'être informées en direct et la campagne a plusieurs fois été soulignée comme une démarche nécessaire par les habitants.



**2700**  
C'est le nombre de foyers sensibilisés en direct par la brigade du tri

## Collectes sélectives



### VERRE

774 colonnes disponibles  
2 647 tonnes recyclées (-1,2%)

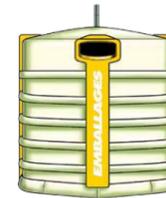
### 8 304€ versés à la Ligue contre le cancer.

Dans le cadre du contrat signé avec O-I Manufacturing France pour la collecte et la reprise du verre, une participation de 3,10 € par tonne est versée à la Ligue contre le cancer.



### PAPIER

547 colonnes disponibles  
1 620 tonnes recyclées (-1,6%)



### EMBALLAGES

686 colonnes disponibles  
2 099 tonnes recyclées (+1,8%)



### TEXTILES

49 colonnes disponibles  
195 tonnes collectées (+2%)  
Et 80 t via les associations Emmaüs, Secours Catholique, Croix Rouge... (+16%)

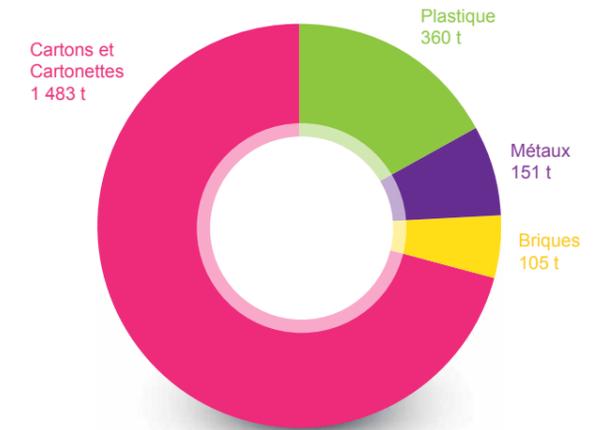


### DASRI\* DES PARTICULIERS

37 points de collecte  
1 432 kg collectés (-1%)

\* Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

### RÉPARTITION 2017 DES EMBALLAGES SELON LES MATÉRIAUX

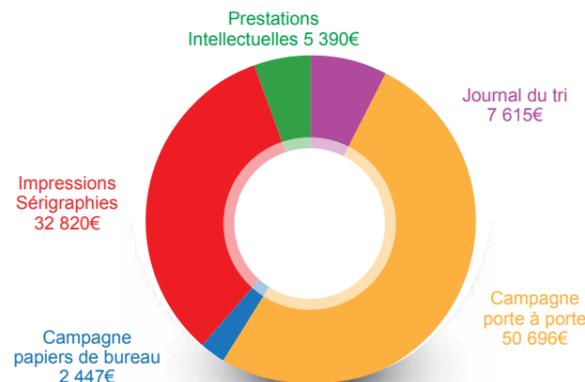


## Refonte de la communication du service Environnement du SDEE

Le choix des nouvelles mascottes du tri suite à l'organisation d'une consultation publique en fin d'année 2016 a été l'occasion de refondre les outils de communication utilisés par le service Environnement du SDEE. Plus moderne et attractive, la «TEAM RECYCLAGE» a, peu à peu, pris place sur les affiches, journaux et plaques d'information des colonnes de tri diffusés par le syndicat. Si une partie a pu être réalisée en 2017, de nombreux éléments verront le jour en 2018 afin d'obtenir une uniformité des supports utilisés dans le domaine des déchets sur notre département.



### BUDGET COMMUNICATION



**100 000 €**

Montant du plan de communication en 2017

**TEAM RECYCLAGE**



## DE NOUVEAUX MODÈLES DE COLONNES DE COLLECTE SELECTIVE



Depuis l'été 2017, de nouvelles colonnes de collecte sélective ont fait une apparition remarquable à Mende ! Ceci fait suite à une volonté du SDEE de pouvoir disposer de nouveaux modèles de conteneurs afin de les proposer dans des sites particuliers nécessitant une meilleure intégration paysagère (centres bourgs, sites touristiques, classés ou remarquables...).

Afin de concrétiser cette expérimentation, un nouveau marché public de fourniture de colonnes sera lancé début 2018 par le syndicat, il prévoira des colonnes classiques, d'autres urbaines mais également un modèle «Cubique» plus moderne et plus design.

Outre l'aspect esthétique de ces nouvelles colonnes, il est également intéressant pour de bonnes performances du geste tri de varier les dispositifs, d'attirer l'œil et ainsi d'aiguiser l'intérêt des usagers.

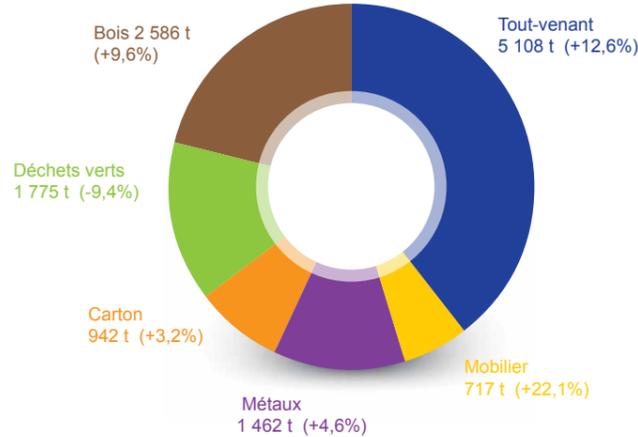
Nouvelles colonnes urbaines «Quadria» au Foirail à Mende

## Déchèteries

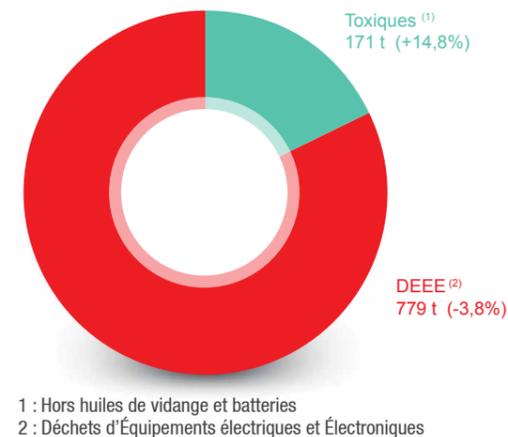
Le SDEE assure le transport et la gestion du traitement des déchets dangereux et non dangereux issus des déchèteries. **24 déchèteries desservent l'ensemble du territoire lozérien.**

Au total, 13 540 tonnes ont été récupérées en 2017, soit une quantité tout matériau confondu en augmentation de 1 164 tonnes (+9.4%) par rapport à 2016.

### DÉCHETS NON DANGEREUX



### DÉCHETS DANGEREUX



## Sécurisation des quais de déchèteries



### RENOUVELLEMENT DES MARCHÉS DÉCHÈTERIES

Les marchés de traitement des déchets dangereux et non dangereux récupérés en déchèteries ont été renouvelés pour la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021.

#### La nouvelle répartition des lots s'effectue comme suit :

- Traitement du bois  
**ENGELVIN TP RESEAUX**
- Traitement du carton  
**SARL ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL**
- Traitement des déchets verts  
**ENGELVIN TP RESEAUX**
- Traitement du tout venant  
**SARL ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL**
- Traitement des métaux  
**SARL ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL**
- Collecte et traitement des déchets dangereux  
**SPUR ENVIRONNEMENT**

## Mieux communiquer pour mieux réduire ses déchets

Comme chaque année les équipes du service Environnement et notamment les ambassadeurs du tri se sont mobilisés pour sensibiliser le grand public et les scolaires à travers différentes animations :

### INTERVENTIONS SCOLAIRES (HORS CAMPAGNE REEL) ET GRAND PUBLIC

- 9 interventions ont touché au total près de 600 personnes :
- animations sur la gestion des déchets dans les lycées
  - stand de sensibilisation lors du Salon Artisanature
  - animation sur le tri des déchets au triathlon de l'USEP à Mende

### VISITES USINE ET DÉCHÈTERIES

16 visites organisées en 2017 pour plus de 500 personnes.

### RÉUNIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

5 réunions réalisées pour environ 100 personnes.

### CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ORGANISÉE PAR LE REEL

La quatrième campagne organisée par le Réseau Éducation Environnement Lozère a permis de sensibiliser 2 141 élèves du cycle III à la prévention et au tri des déchets avec un accent particulier sur les nouvelles consignes de tri permettant désormais de recycler tous les emballages.



## DOSSIER DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION DU SITE DE RÉDOUNDEL

Le site départemental de traitement des déchets de Rédoundel comporte aujourd'hui trois installations distinctes :

- une usine de traitement des OMr, mise en service en juillet 2003 et une station d'épuration des lixiviats, mise en service en novembre 2009, toutes deux autorisées sans limitation de durée ;
- une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND), mise en service en juillet 2003 et autorisée pour 15 ans soit jusqu'au 30 juin 2018.

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation d'exploitation de l'ISDND, il a été convenu avec les services instructeurs le regroupement des trois installations au sein d'un même arrêté, afin d'harmoniser les différentes dispositions notamment en matière de contrôle et de surveillance vis-à-vis du milieu naturel. Ce renouvellement porte à la fois sur la zone non exploitée durant l'autorisation initiale, et sur une deuxième tranche localisée à l'Est du site. L'ensemble permettra une durée d'exploitation estimée à 30 ans.

Pour préparer ce dossier complexe, ayant par exemple nécessité un inventaire faunistique et floristique détaillé sur une durée de douze mois pour appréhender les spécificités de chaque saison, l'appui de deux bureaux d'études spécialisés a été nécessaire :

- Ectare, pour la partie «Etudes réglementaires et Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter», qui assurera également l'assistance du SDEE dans toutes les démarches réglementaires jusqu'à l'obtention du nouvel arrêté préfectoral ;
- Valdech, pour la partie «Ingénierie et définition technique du projet».

Compte-tenu des délais nécessaires pour mener à bien la réalisation de l'ensemble des études techniques et réglementaires, indispensables à la constitution du dossier le plus complet et détaillé possible, du choix d'intégration des deux autres installations, et des délais d'instruction, il apparaît aujourd'hui impossible de respecter l'objectif initial d'une continuité d'exploitation entre l'actuelle et la future autorisation. Et ce malgré le lancement des études dès le mois de juin 2016.

C'est la raison pour laquelle une demande dérogatoire pour poursuivre l'exploitation au-delà du 30 juin 2018 a été déposée fin février. Celle-ci concerne le casier actuellement en exploitation et ne nécessite par conséquent aucun travaux. Elle permettra d'assurer dans les meilleures conditions techniques, environnementales et économiques, l'activité de traitement des déchets sur le site de Rédoundel, dans l'attente du nouvel arrêté d'autorisation.





L'année 2017 a été marquée, sur l'ensemble du territoire lozérien, par une des plus importantes sécheresses des dernières décennies. Les débits d'étiage des ressources en eau potable sont descendus à des niveaux dont nous n'avons pas souvenir. Cet épisode nous rappelle que notre pays des sources peut se trouver, après quelques mois de faible pluviométrie, en déficit d'eau potable. Face à cette situation, de nombreuses collectivités ont dû mettre en place des ravitaillements par camion bien que cette alternative ne soit pas satisfaisante d'un point de vue économique. Si la fréquence de ces périodes de pénurie d'eau venait à s'amplifier, il y aurait lieu de trouver des solutions pérennes qui passent par une maîtrise du rendement du réseau mais risquent de nécessiter également des renforcements soit par la création de nouveaux captages, soit par la mise en place de stockage inter-saisonnier, soit par la réalisation d'interconnexions.

**1,4** MILLION D'EUROS DE TRAVAUX D'EAU ET ASSAINISSEMENT EN 2017



EN 2017, LE MONTANT DES TRAVAUX RÉALISÉS S'ÉLÈVE À 1,4 MILLION D'EUROS.

55 Communes  
1 Comcom  
sous contrat  
avec  
le SDEE

1 600 m  
Linéaire de  
réseaux  
d'eau créé

65  
Réparations  
de fuites

44  
Plans de réseaux  
d'eau réalisés  
sous SIG

2 250 m<sup>3</sup>  
Volume de  
matières de  
vidange pompées

## Activités 2017

### CRÉATION EN ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

**586 000 €** pour la réalisation de

- 1 660 m de canalisations,
- 65 réparations de fuites,
- 25 installations de compteurs généraux,
- 50 compteurs d'abonnés installés,
- 30 branchements créés,
- 70 poses de vannes générales,
- 5 installations de traitement de désinfection,
- 4 remplacements de pompes,
- 5 installations de postes de surveillance.

Nos équipes interviennent sur toute la chaîne des cycles d'eau et d'assainissement aussi bien en prestations techniques (travaux neufs, maintenance/entretien des réseaux ou de stations d'épuration, vidange et hydrocurage) qu'en prestations de service (réalisation de plans des réseaux).

### VIDANGE ET HYDROCURAGE

**242 000 €** pour la réalisation de

- 150 vidanges de stations d'épuration et décanteurs,
- 140 fosses septiques,
- 120 bacs à graisse,
- 50 nettoyages de postes de relevage,
- 80 curages d'ouvrages (canalisations, puits, buses, égouts).

**L'ensemble de ces travaux représente :**

- 1 350 heures d'intervention du camion hydrocureur,
- 2 250 m<sup>3</sup> de matières de vidange pompées et transportées vers des stations d'épuration, dont 280 m<sup>3</sup> de matière graisseuse.



Pose d'une membrane d'étanchéité : visite du réservoir de Cubières

### CONTRAT D'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'EAU

**353 300 €** pour la réalisation de

- 370 journées de contrôle,
- 420 nettoyages de captages et réservoirs,
- 180 jours de technicien géomètre pour le repérage des réseaux,
- 100 jours de technicien pour la gestion de la cartographie sous SIG.

**55 communes et 1 communauté de communes adhèrent au service de contrôle, prévention et nettoyage des ouvrages assuré par le SDEE.**

En place depuis 18 ans, ces contrats qui ont permis des interventions préventives sur les réseaux, ont été complétés en 2015 par une prestation de cartographie. Cette option qui correspond à la gestion patrimoniale définie dans le Grenelle de l'Environnement, a été souscrite par 38 communes et 1 communauté de communes.

### CONTRAT ÉLECTROMÉCANIQUE

**182 900 €** pour la réalisation de

- des interventions sur 25 stations d'épuration,

Pour garantir le fonctionnement de ces ouvrages et prévenir les éventuelles pannes, un électromécanicien du SDEE assure toute l'année des missions d'entretien et procède également quand cela est nécessaire au remplacement de matériels tels que des pompes d'eau potable, des pompes d'assainissement ou des postes de télésurveillance.

### LE SDEE ASSURE AUX USAGERS LOZÉRIENS LA SÉCURITÉ DES APPROVISIONNEMENTS EN EAU POTABLE

**Le service «eau et assainissement» du SDEE c'est 40 ans d'expérience, une équipe dédiée de 14 personnes, un savoir-faire et du matériel spécifique au service des communes, particuliers ou entreprises privées dont :**

- un camion hydrocureur de 32 t
- une citerne sur berce de 11 m<sup>3</sup>
- 2 camions atelier de 10 t avec stock de matériel et pièces détachées
- 2 mini-pelles de 2,5 t
- 1 mini-pelle de 8 t
- 1 camion Ampliroll de 26 t
- 2 camions Unimog équipés d'un groupe de nettoyage haute-pression
- 2 appareils électro-acoustiques de recherche de fuite
- 1 appareil de recherche de fuite par gaz hydrogène
- 1 GPS centimétrique
- 1 logiciel SIG



## ACTUALITÉ

### Extension de l'atelier «eau et assainissement»

Afin d'adapter nos locaux à la diversification de nos activités, un agrandissement de l'atelier «eau et assainissement», situé rue Gutenberg à Mende, a été réalisé en fin d'année 2017. Il comprend :

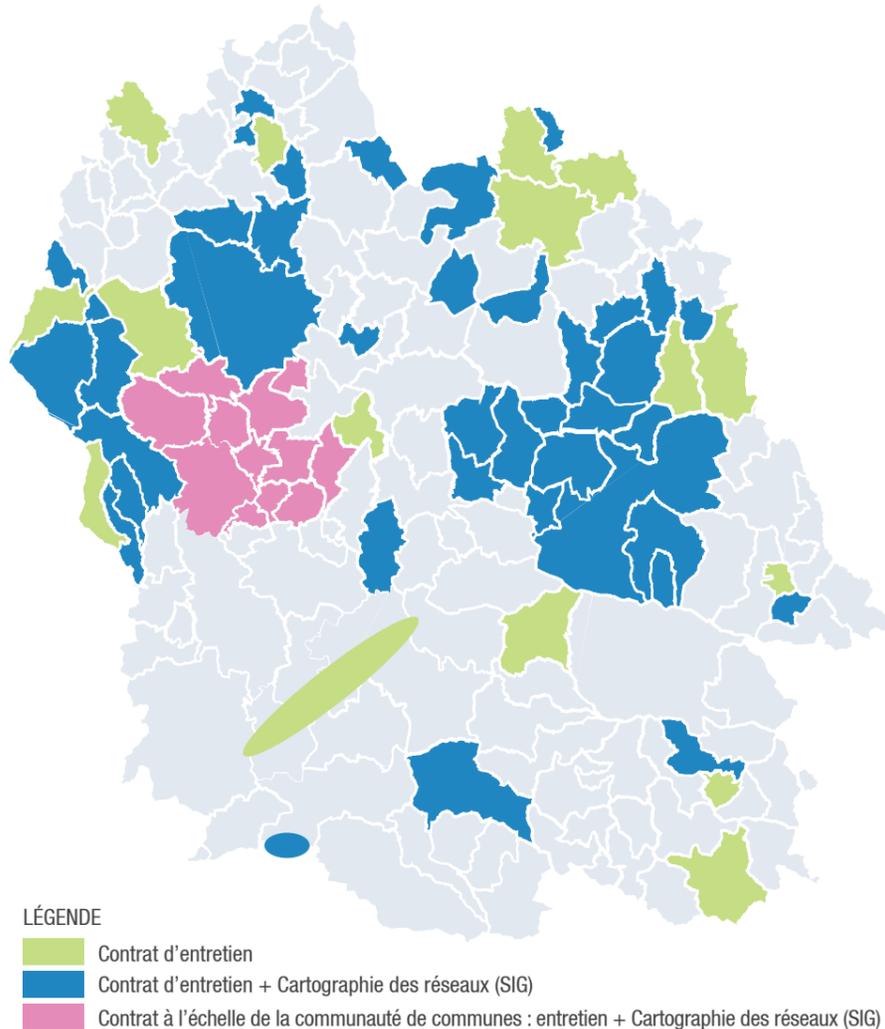
- la création d'un bureau de 20 m<sup>2</sup> dédié aux prestations de cartographie
- l'extension du vestiaire du personnel
- l'agrandissement de notre local de stockage de matériel d'environ 30 m<sup>2</sup> pour en optimiser le fonctionnement.



### Contrats de prestation de service en adduction d'eau potable

Ce service comprend une intervention annuelle de nettoyage et désinfection des ouvrages de stockage, l'intervention de techniciens spécialisés pour contrôler et anticiper les dysfonctionnements et, depuis maintenant trois années, la réalisation et la gestion des plans des réseaux. Sur les 56 collectivités adhérentes au service AEP, elles sont 39 à avoir choisi cette option complémentaire. La réalisation des plans de réseaux pour ces 39 structures devrait se terminer début 2019 et cette prestation pourra donc, dans les prochains mois, être proposée à de nouvelles communes.

**Vous êtes intéressés ? N'hésitez pas à nous contacter.**



### Transfert de compétences aux Communautés de Communes

Début 2018, un projet de loi a été présenté à l'Assemblée Nationale afin d'apporter de la souplesse aux communes rurales quant au transfert des compétences AEP aux Comcoms rendu obligatoire à partir de 2020 par la loi NOTRE. Ce projet propose d'instaurer un mécanisme de minorité de blocage. C'est-à-dire que si dans une Comcom, 25% des communes représentant au moins 20% de la population se prononcent contre le transfert de compétence avant le 1er janvier 2019, celui-ci sera repoussé à 2026.

La loi a été votée par les Députés, elle sera examinée (en urgence) dans les prochaines semaines par le Sénat.

## Voirie



**6,2** MILLION D'EUROS C'EST LE MONTANT DU PROGRAMME DE VOIRIE COMMUNALE 2017

Voilà 40 années que le SDEE coordonne le groupement de commandes de travaux de voirie communale apportant ainsi à ses collectivités adhérentes un soutien important d'un point de vue administratif et comptable.

Cette année aura été chargée pour le service commande publique du syndicat avec le lancement de 21 appels d'offres «Voirie» et un volume très important de commandes pour un montant total de plus de 6 millions d'euros.

21  
Appels  
d'offres

119  
Communes  
2  
ComComs

396  
chantiers



Réception de voirie à St Germain de Calberte

### LES DONNÉES TECHNIQUES DU PROGRAMME



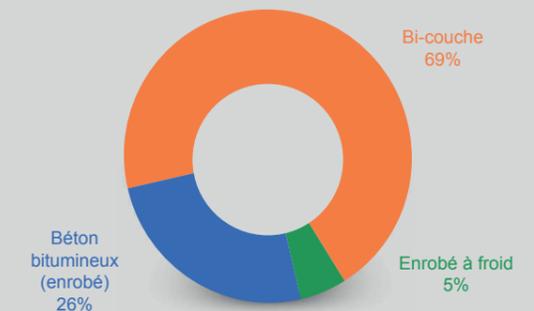
La maîtrise d'oeuvre du groupement de commandes de Voirie Communale est assurée par l'agence Lozère Ingénierie ; composée de 7 personnes, elle intervient à toutes les phases du groupement de commandes :

- Avant les travaux (analyse des besoins avec les élus, visites sur place, réflexion sur solutions envisageables ou techniques à adopter, réalisation des devis, rédaction des pièces techniques des marchés)
- Pendant les travaux (lancement et suivi du chantier, réalisation des métrés)
- Après les travaux (vérification du bon état d'achèvement et réception des travaux)

### Le programme 2017 de voirie communale «SDEE» c'est :

120 km de routes rénovées  
7,4 km de création ou curage de fossés  
15 000 t de grave émulsion (GE) utilisées  
41 000 t de grave non traitées (GNT) utilisées  
1900 m<sup>3</sup> de création de murs ou enrochements  
720 m de buses

### Type de revêtement utilisé pour la rénovation des routes communales

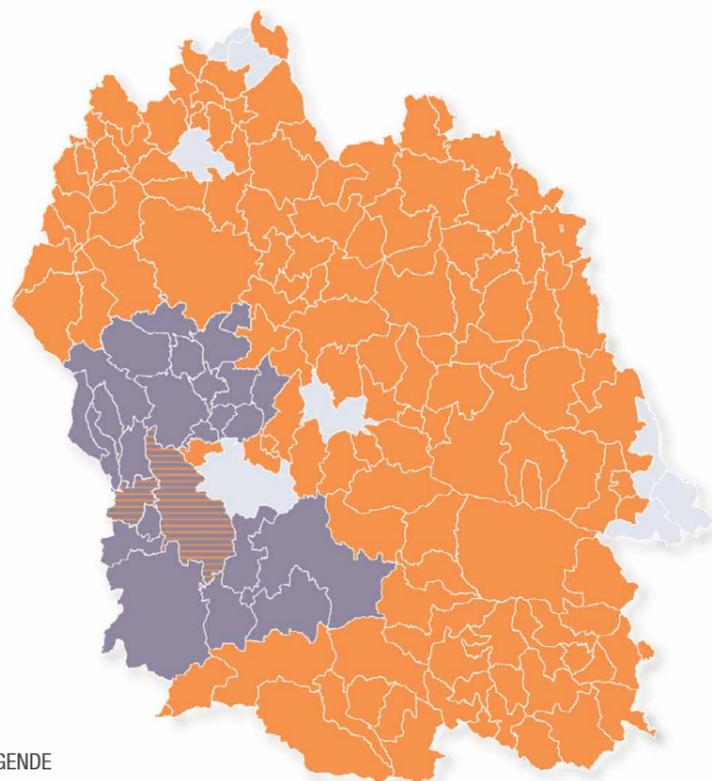


## Mutualisation des besoins et économies d'échelle : les clés du succès du groupement voirie

Arrivé à son terme fin 2016, le groupement de commandes «Voirie Communale» a été relancé pour 2017-2020.

Comme le démontre la carte, la très grande majorité des communautés de communes ou communes a souhaité ré-adhérer à ce groupement. Il leur permet en effet chaque année d'entretenir leur patrimoine routier tout en maintenant les coûts et limitant la charge administrative de leurs services.

Outre le bénéfice d'un tel programme pour les collectivités, il est également utile de rappeler l'importance de ce groupement pour l'économie locale puisqu'il assure chaque année entre 5 et 6 millions de travaux aux entreprises du BTP.



LÉGENDE  
 Adhésion communale   
 Adhésion intercommunale 

## Clause d'insertion sociale



Depuis 2014, en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de la Lozère, le SDEE s'est engagé dans une démarche visant à introduire dans ses marchés publics de voirie une clause d'insertion sociale afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

La clause d'insertion sociale est conçue comme une condition d'exécution du marché à laquelle le titulaire ne peut se soustraire. Elle consiste à réserver un minimum de 5% du nombre d'heures total nécessaire à la réalisation des prestations à un public en insertion. L'effort demandé aux entreprises étant fonction de la nature, la durée, la technicité du marché et de son montant.

La clause sociale bénéficie à tous les types de publics en difficultés sociales et professionnelles. Chaque année, le SDEE clause entre 2 et 3 marchés de voirie en veillant à

ce que le nombre d'heures à réaliser soit suffisamment conséquent pour permettre le recrutement d'un agent. En 2017, 524h ont été effectuées et 3 personnes ont accédé à un emploi grâce à ce dispositif. Un CDI a également pu être conclu.

Afin d'accroître l'efficacité de ce dispositif, la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de la Lozère étudie de nouveaux axes de développement et notamment :

- ▶ la globalisation des heures imposées à une entreprise afin de déboucher sur des contrats plus pérennes ;
- ▶ la promotion de contrats d'apprentissage qui est un levier de la formation et de la transmission du savoir des entreprises, leur permettant par ailleurs de se projeter sur les années futures et de pallier une pyramide des âges parfois vieillissante.

**Le SDEE entend pour sa part poursuivre cette démarche en clausant 3 nouveaux marchés en 2018.**

## Energies renouvelables



Depuis le 1er janvier 2017, le syndicat a élargi son éventail de missions et peut désormais accompagner les collectivités dans les domaines des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur en apportant un soutien technique et financier à la réalisation d'équipements de production et de distribution d'énergie, de chaleur et de froid.



Le SDEE est également partenaire d'un projet porté par ORANO (nouveau nom d'AREVA) concernant l'installation de centrales photo-voltaïques sur des anciennes mines d'uranium. Parmi les 5 projets étudiés, l'un d'eux (d'une superficie de 12ha) se situe au lieu-dit «Les Pierres Plantées» sur la commune de GRANDRIEU.

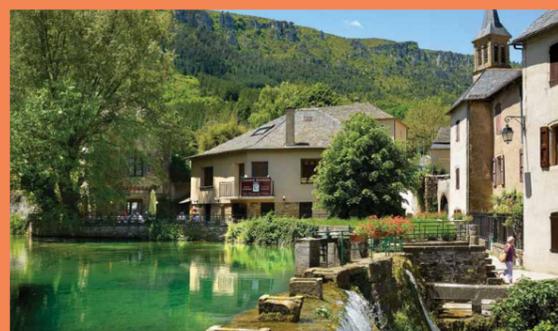
De plus en plus impliqué et pro-actif dans le domaine, le SDEE souhaite montrer la marche à suivre en faisant du Centre Départemental de Traitement des Déchets de Rédondel, un site exemplaire en matière de Transition Énergétique. Classé en « Installation d'Intérêt Collectif », sans aucune co-visibilité depuis l'extérieur, sur un sol dit «dégradé» et à proximité des points de consommations électriques importants (Usine et futur Parc Régional d'Activités Economiques), les casiers de déchets réhabilités du site de Rédondel ont tous les atouts pour devenir un emplacement particulièrement pertinent pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque. Le projet estimé à 1,7 millions d'euros prévoit :

- ▶ 5 300 panneaux sur une surface de 2,5 hectares,
- ▶ 1,5 MW Crête de production.

Le projet de déploiement tiendra compte des contraintes du site : les structures supportant les panneaux seront implantées à distance du réseau de biogaz sur des longrines en béton, ne nécessitant aucune excavation du sol et garantissant ainsi l'intégrité du complexe d'étanchéité.

Après avoir passé avec succès les étapes de l'enquête publique, du permis de construire et surtout la sélection (condition sinéquanone) du projet par la CRÉ (Commission de Régulation de l'Énergie), les travaux devraient débuter dans l'année 2018 pour une mise en service fin 2019.

## Réseaux de chaleur



### FLORAC TROIS RIVIERES

Le 30 mars 2017, la commune de Florac-Trois-Rivières s'est prononcée favorablement au projet de réseau de chaleur. Cet investissement d'un montant de 3,8 M d'€ prévoit la création d'une chaufferie au bois déchiqueté et d'un réseau de distribution de 2,8 km desservant bâtiments publics et habitats résidentiels. Cette opération sera financée à 65 % par des fonds publics. La maîtrise d'ouvrage sera confiée au SDEE.

## DES PROJETS A L'ÉTUDE

Compétent pour établir ou exploiter tout équipement de production de chaleur biomasse ou bois-énergie, le SDEE a été sollicité par plusieurs communes pour apporter son soutien au montage de projets de réseaux de chaleur.

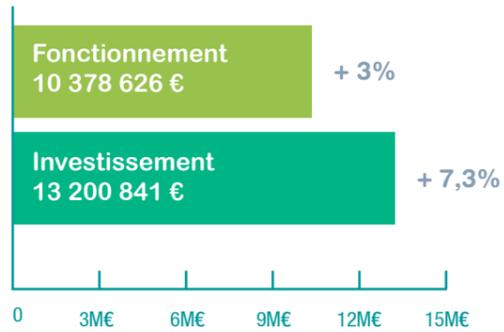


### PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZÈRE

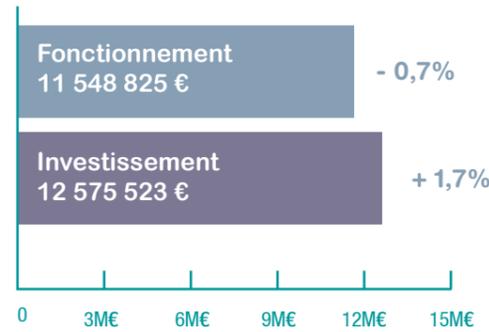
Après une étude de faisabilité concluante réalisée, en 2015, pour un projet de réseau de chaleur biomasse, la commune du Pont de Montvert Sud Mont Lozère a sollicité en septembre 2017, le SDEE afin d'avoir son appui technique et financier pour le portage de ce dossier. Estimé à 500 K€, le réseau de Chaleur de l'Estournal devrait être subventionné à plus de 65% et serait réalisé (comme celui de Florac-Trois-Rivières) en co-maîtrise d'ouvrage par la commune et le SDEE. Une fois les travaux terminés, la commune sera en charge de l'exploitation.

En 2017, le budget du syndicat s'est élevé à 23,6 millions d'euros, dont 56% réservés à l'investissement soit 13,2 millions d'euros (en augmentation de 7.3% par rapport à l'an passé).

### DÉPENSES 2017 23 579 467 €

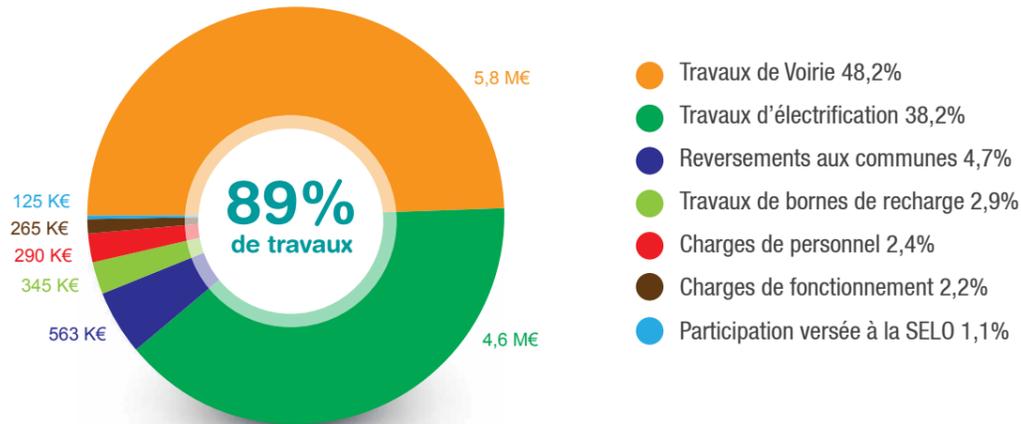


### RECETTES 2017 24 124 348 €

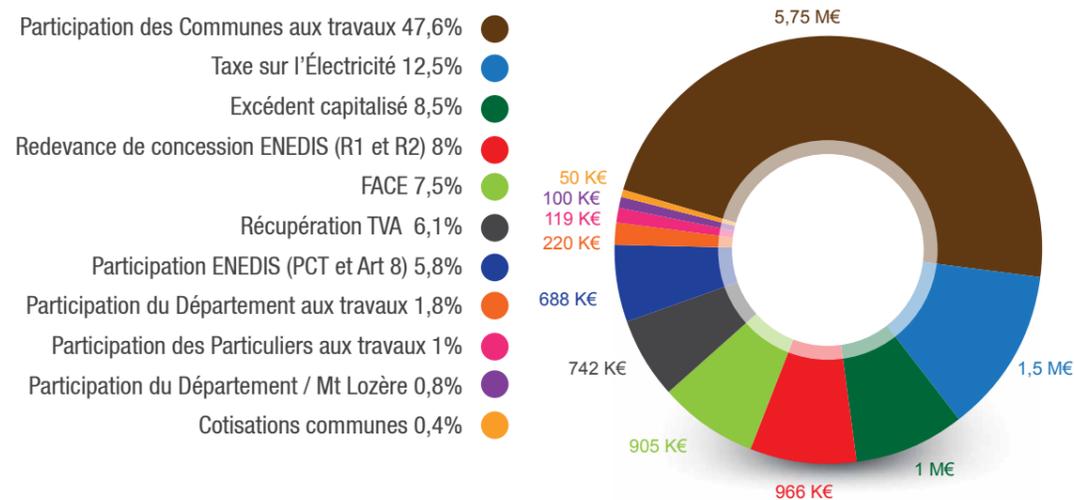


## BUDGET GÉNÉRAL

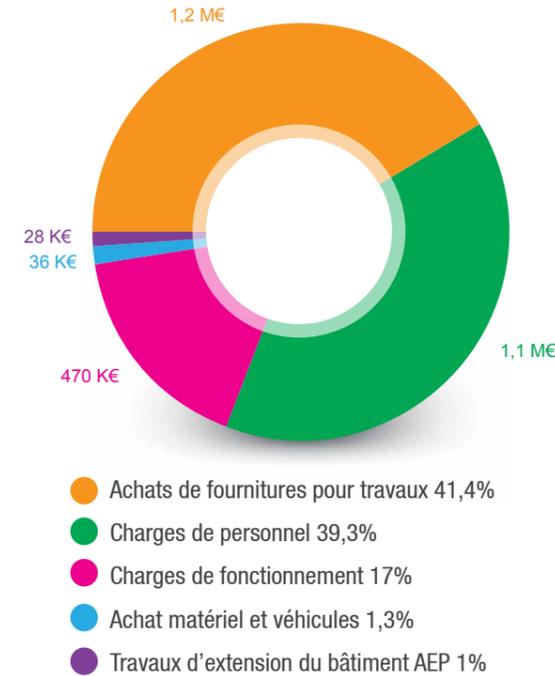
### LES DÉPENSES RÉELLES DE 2017



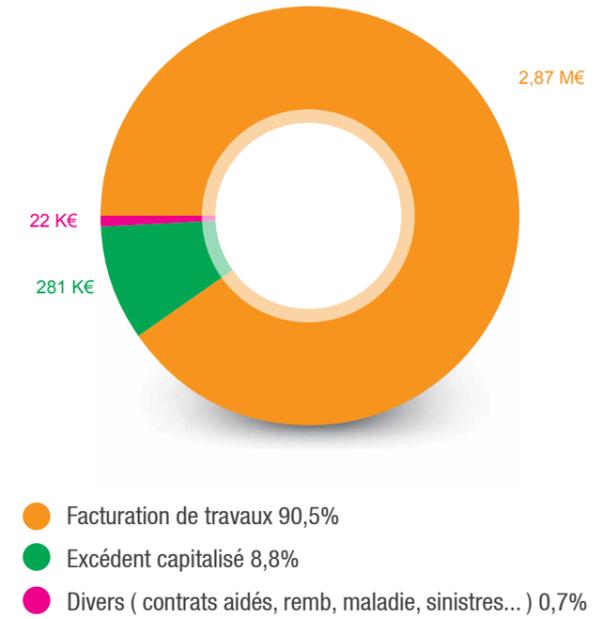
### LES RECETTES RÉELLES DE 2017



### LES DÉPENSES RÉELLES DE 2017

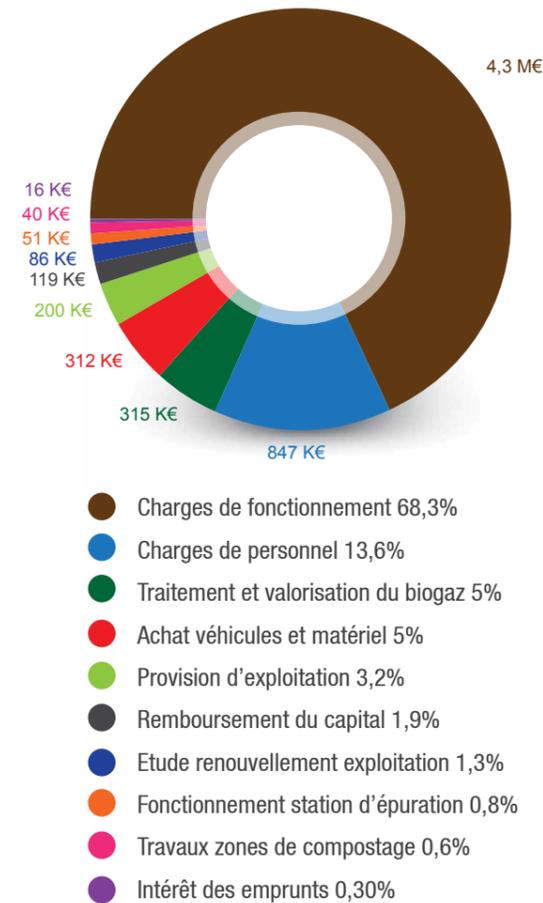


### LES RECETTES RÉELLES DE 2017

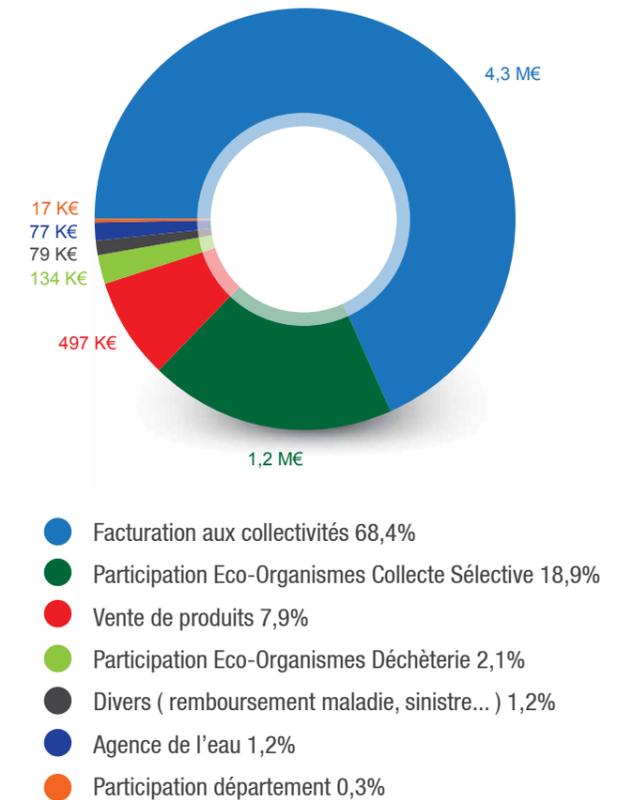


## BUDGET ENVIRONNEMENT (SPIC\*)

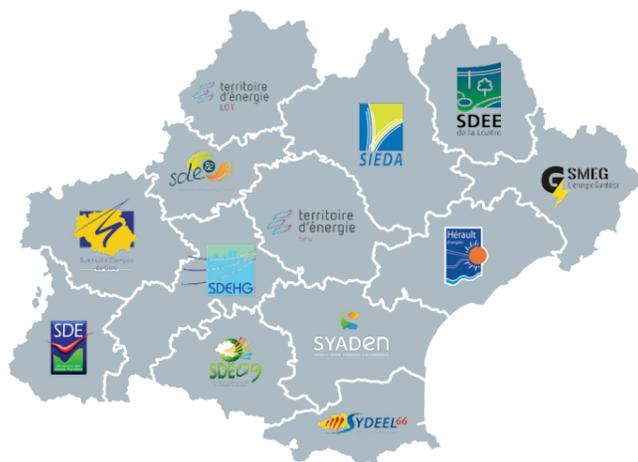
### LES DÉPENSES RÉELLES DE 2017



### LES RECETTES RÉELLES DE 2017



\* Service Public Industriel et Commercial



## Unis pour la Transition Énergétique

Devenir la première région à énergie positive d'Europe ! Voici l'objectif que s'est fixée la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée désormais chef de file dans le domaine de la transition énergétique (loi NOTRe du 7 août 2015). Pour relever ce défi, 13 syndicats d'énergie de la région, réunis sous la bannière « Territoire d'Énergie Occitanie », ont décidé d'unir leurs efforts et de s'allier afin de coordonner leurs actions pour répondre aux défis climatiques et énergétiques de demain et d'asseoir ainsi une représentation collective auprès de la Région. Ce nouveau mode de travail est essentiel pour partager nos compétences et nos besoins, échanger sur nos expériences, mutualiser une même tâche, se démultiplier dans les réunions ou rencontres sur l'énergie mais également pour négocier efficacement avec des partenaires et ainsi préserver les intérêts de nos collectivités adhérentes et plus généralement notre territoire.

## 13 syndicats pour une feuille de route chargée

Trois jours après le séminaire «REPOS\*» organisé par la Région afin de présenter la démarche aux acteurs territoriaux et aux experts, les directeurs de l'Entente « Territoire d'Énergie Occitanie » se sont réunis dans les locaux du Syndicat d'Énergie du Tarn pour mettre en place la feuille de route pour l'année 2017. Opérer sur plusieurs fronts voilà le mot d'ordre du TEOPM.

Parallèlement aux projets qu'ils mènent dans les domaines qui leur sont propres tels que les réseaux (distribution électrique, gaz, éclairage public...) ou la fourniture d'énergie (achats groupés de gaz et d'électricité), les syndicats d'énergie souhaitent concentrer leurs efforts avec une expertise de qualité et des projets concrets en matière :

- ▶ d'éco-mobilité (bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides, stations hydrogène) ;
- ▶ de production d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, hydraulique, méthanisation, géothermie) ;
- ▶ de maîtrise de la demande en énergie (efficacité énergétique de l'éclairage public, réseaux de chaleur, autoconsommation, rénovation de bâtiments).

Être sur tous les fronts, c'est également se mobiliser pour des dossiers stratégiques qui feront l'avenir de nos territoires. Ainsi, l'année 2017 a été l'occasion de travailler sur :

### Le renouvellement des concessions de distribution d'électricité en Occitanie

En 2018, plusieurs SDE de la Région sont concernés par le renouvellement du Cahier des Charges de concession avec ENEDIS. Afin de négocier de manière efficace avec le concessionnaire, le TEOPM a décidé de se doter de 2 outils :

- ▶ un modèle de contrat national dont la dernière mouture a été validée fin 2017 et sur lequel la FNCCR a travaillé et négocié avec ENEDIS pendant plusieurs années ;
- ▶ une boîte à outil régionale permettant de prendre en compte les objectifs du territoire en matière de Transition Énergétique. Ce dispositif pour lequel une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage partagée entre les 13 SDE a été lancée fin 2017, donnera la possibilité à chaque syndicat de choisir les options les plus pertinentes pour son territoire concernant le contrôle et la maîtrise d'ouvrage pour les raccordements producteurs.

Gageons que l'ensemble de ces travaux permettront le maintien dans nos petites communes d'un service public de distribution d'électricité de qualité tout en ancrant nos territoires durablement dans la Transition Énergétique.

### Partenariat avec l'ADEME

L'entente TEOPM a signé un partenariat avec l'ADEME afin d'accompagner la Région dans sa stratégie REPOS\*. Cet accord cadre d'une durée de 4 ans vise à favoriser l'échange d'informations dans le domaine de l'énergie pour stimuler la réalisation de projets par les différents acteurs engagés dans la Transition Énergétique (communes, intercos, départements...).

### Étude pour le développement des Smart Grids

Les Présidents ont décidé de lancer une expérimentation afin que les SDE d'Occitanie soient précurseurs dans le domaine des réseaux intelligents dont l'objectif est d'ajuster l'offre et la demande en électricité. Dans les années à venir, la part du nucléaire dans le mix-énergétique français sera de moins en moins importante ; la part des ENR, elle, va augmenter considérablement mais reste difficilement stockable. La gestion des réseaux électriques sera alors particulièrement complexe faisant des SmartGrids un sujet capital à court terme sur lequel il est important de se mobiliser et d'anticiper.



En début d'année 2017, notre collègue et ami Georges VIDAL a dramatiquement perdu la vie. Sa disparition nous laisse un grand vide, nous ne l'oublions pas.

Le SDEE compte un effectif de 49 agents répartis comme suit :

### Budget général ( 4 agents )

- Distribution publique d'électricité
- Voirie Communale
- Travaux d'aménagement et d'équipement

### SPIC\* « Voies et Réseaux » ( 26 agents )

- Électrification : bureau d'études
- Eau et Assainissement : contrôle et entretien
- Éclairage public : travaux neufs et maintenance

### SPIC\* « Environnement » ( 19 agents )

- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers
- Collecte sélective

\*SPIC : Service Public Industriel et Commercial

## En 2017, les équipes du SDEE ont intégré les effectifs suivants :

- ▶ Anne ROMERO Comptable, arrivée pour renforcer le service Comptabilité / Gestion / Marchés Publics suite au départ en retraite de Jean-Paul Aldebert fin 2016,
- ▶ Anthony ROCHER Agent technique au service AEP, recruté pour remplacer Teddy Boutavin
- ▶ Bruno JAFFUEL Agent technique au service AEP,
- ▶ Aurélien ROMÉRO Électricien au service Éclairage Public,
- ▶ Philippe BESTION Conducteur d'engins à Rédundel, recruté pour remplacer Santine FASANO suite à son départ à la retraite,
- ▶ Justine GAILLARD Assistante administrative et communication.

44 ans  
Moyenne d'âge

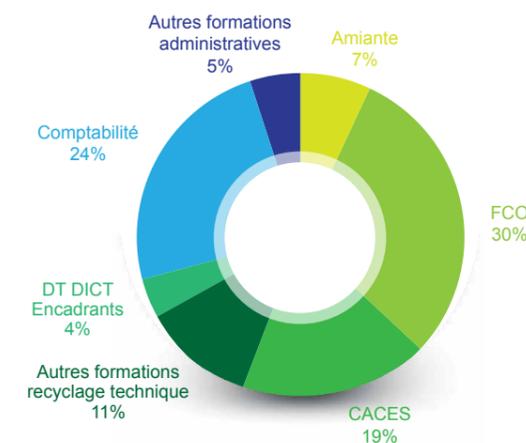
9  
Femmes



40  
Hommes

57 Sessions de formation  
soit 170 jours

## Répartition des formations



Repas de fin d'année du 21 décembre 2017 en présence du Président, des Élus et de l'ensemble des Agents



**SDEE**  
de la Lozère

12 bd Henri Bourrillon  
48000 Mende  
[www.sdee-lozere.fr](http://www.sdee-lozere.fr)



Twitter: @sdee48  
Facebook.com/sdee.lozere